

COMPTE RENDU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JANVIER 2012

Le vingt-six janvier deux mille douze à dix-sept heures trente, le Conseil Communautaire du Delta Sèvre Argent s'est réuni en la salle du Conseil au Siège du Delta Sèvre Argent à Rorthais, sous la Présidence de Daniel AMIOT, Président.

Etaients présents : Daniel AMIOT, Président – Pierre-Yves MAROLLEAU (Arrivé à 17h40) – Jean-Claude BONNEAU – Jean-Marie COUSSEAU – Jean-Luc GRIMAUD – Didier VENDE – Sébastien GRELLIER – Jean-Pierre BODIN – Johnny BROSSEAU – Yannick FORTIN – Frédéric ARNAUD – Catherine PUAUT – Jean-François ROUGER – Louis ENOND – Marcel DUPONT – Jean-Claude GARNIER – Anne-Marie REVEAU – Bruno BONNET (Arrivé à 17h45) – Thierry MAROLLEAU (Arrivé à 17h45 et n'a pas participé à la délibération n°5) – Jean-Marie TALON – Serge CHAREILLE – Claude PAPIN – Gérard JOLLY – Jean-Marie GUILLET – Philippe BREMOND – Serge BOUJU (Arrivé à 17h40) – Thérèse FIEVRE – Jean-Joseph MARCEAU (Arrivé à 17h50) – Claude POUSIN – Alain CAILLAUD – Gérard AUDOUIT

Absents, excusés, pouvoirs :

François GUILLOTEAU suppléé par Alain CAILLAUD
François PAILLAT suppléé par Gérard AUDOUIT
Jean SIMONNEAU qui a donné pouvoir à Thérèse FIEVRE
Claude MENARD – Joël LOISEAU – Gérard ALBERT – Christian LENNE

Date de Convocation : 18 janvier 2012

Secrétaire de séance : Anne-Marie REVEAU

Table des matières

1. Présentation des actions menées par la communauté de communes dans le domaine de l'environnement depuis le début du mandat.....	1
I – SERVICE A LA PERSONNE.....	2
2. DEL-01-2012-1 : Portage de repas : tarification pour les bénéficiaires hors du territoire.....	2
II – AMENAGEMENT – FONCIER – IMMOBILIER.....	2
3. DEL-01-2012-2 : Aménagement du parking d'Aquadel Mauléon : autorisation de signer une convention de groupement de commande pour des travaux de voirie avec la commune de Mauléon et autorisation de lancer les travaux correspondant.....	2
4. DEL-01-2012-3 : Parc économique de Longchamp à Cerizay : achat de terrain à la SCI DE LA ROCHE.....	3
5. DEL-01-2012-4 : Parc économique de Longchamp à Cerizay : vente de terrain à la commune de Cerizay.....	3
6. DEL-01-2012-5 : Espace économique de La Gouinière à La Ronde : achat de terrain à Monsieur et Madame BAILLY.....	4
7. DEL-01-2012-6 : Expropriation à La Jarrie : autorisation de déconsigner la somme due à l'exploitant agricole.....	4
8. DEL-01-2012-7 : Vente de bâtiment à La Forêt sur Sèvre à la SCI l'Ouchette : annulation de la délibération.....	5
III – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	5
9. DEL-01-2012-8 : Aide à la création/reprise : création de l'entreprise Ouest Peinture Mobile à La Petite Boissière par Monsieur AUDEBAUD.....	5
10. DEL-01-2012-9 : Aide à l'immobilier : aide au projet de développement de l'entreprise "Toiles et Voiles" à Rorthais via la SCI SEQUOIA.....	5
IV – COMPTABILITE – FINANCES.....	6
11. DEL-01-2012-10 : Budget DSA Economique : décision modificative n°1.....	6
V – INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES.....	6

17h40 : Pierre-Yves MAROLLEAU et Serge BOUJU entrent en séance.

17h45 : Bruno BONNET et Thierry MAROLLEAU entrent en séance.

1. Présentation des actions menées par la communauté de communes dans le domaine de l'environnement depuis le début du mandat

Une présentation sur diaporama a été effectuée par Philippe BREMOND et Dimitri CAILLAUD.

17h45 : Jean-Joseph MARCEAU entre en séance.

I – SERVICE A LA PERSONNE

2. DEL-01-2012-1 : Portage de repas : tarification pour les bénéficiaires hors du territoire

Par délibération n°4 du 22 décembre 2011, le Conseil Communautaire a validé l'organisation et la tarification du service de portage de repas en liaison froide que la communauté de communes gère depuis le 1^{er} janvier 2012.

Pour rappel, les dispositions validées sont celles-ci :

Habitants du canton de Mauléon	Habitants du canton de Cerizay
Livraison le matin	Livraison l'après-midi
<ul style="list-style-type: none"> • LUNDI pour les repas du lundi • MARDI pour les repas du Mardi • MERCREDI pour les repas du Mercredi • JEUDI pour les repas du Jeudi • VENDREDI pour les repas du Vendredi, Samedi, Dimanche 	<ul style="list-style-type: none"> • LUNDI pour les repas du Mardi • MARDI pour les repas du Mercredi • MERCREDI pour les repas du Jeudi • JEUDI pour les repas du Vendredi • VENDREDI pour les repas du Samedi, Dimanche et Lundi
TARIFS TTC	
Déjeuner : 6,70 €	
Déjeuner + dîner : 8,45 €	

Il est proposé d'instaurer un tarif supplémentaire pour les bénéficiaires domiciliés hors du territoire prévoyant une majoration d'1,50 € TTC, soit :

TARIFS TTC	
Bénéficiaires domiciliés sur le territoire DSA	Bénéficiaires domiciliés hors du territoire DSA
Déjeuner : 6,70 €	Déjeuner : 8,20 €
Déjeuner + dîner : 8,45 €	Déjeuner + dîner : 9,95 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ACCEPTE cette proposition

INDIQUE que cette délibération complète la délibération n°4 du 22 décembre 2011.

II – AMENAGEMENT – FONCIER – IMMOBILIER

3. DEL-01-2012-2 : Aménagement du parking d'Aquadel Mauléon : autorisation de signer une convention de groupement de commande pour des travaux de voirie avec la commune de Mauléon et autorisation de lancer les travaux correspondant

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue de la Bachelette à Mauléon (rue dans laquelle est située Aquadel Mauléon), il est proposé un groupement de commande avec la commune de Mauléon afin de réaliser par la même occasion des travaux de voirie pour le parking de l'équipement aqualudique.

Ces travaux consisteront en :

- La création d'un emplacement arrêt bus,
- La délimitation de la voie et du parking VL par borduration,
- La mise en œuvre d'un revêtement enrobé sur la voirie et bicouche sur trottoir

L'ensemble est estimé à la somme de 30 000,00 € HT.

Enfin, il est précisé que la communauté de communes sera le coordonnateur du groupement.

Le bureau est invité à autoriser d'une part la réalisation des travaux précisés ci-dessus et d'autre part la signature d'une convention de groupement de commande avec la commune de Mauléon qui réalise en même temps des travaux d'aménagement de la rue.

*Vu l'avis favorable du bureau en date du 12 janvier 2012,
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,*
ACCEPTE ces propositions

DECIDE le lancement des travaux correspondants

AUTORISE le Président, ou toute autre personne habilitée à le représenter, à signer la convention énoncée ci-dessus ou tout autre document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

4. DEL-01-2012-3 : Parc économique de Longchamp à Cerizay : achat de terrain à la SCI DE LA ROCHE

Dans le cadre de l'aménagement du Parc économique de Longchamp à Cerizay, il est proposé de procéder à l'acquisition du terrain suivant:

Parc économique de Longchamp – Cerizay	
Désignation du bien	Contenance en m ²
062/0/BE/0300	227

Vendeur : SCI de La Roche (siège social : Zone industrielle 79140 CERIZAY – SIREN n° 348 298 019).

Ce bien sera acquis pour un prix d'achat global HT de 1 021,50 € (soit 4,50€ HT/m²), les frais d'actes étant à la charge de l'acquéreur.

*Vu l'avis favorable du bureau en date du 12 janvier 2012,
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,*
ACCEPTE cette proposition

AUTORISE le Président, ou toute autre personne habilitée à le représenter, à signer l'acte correspondant ou tout autre document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

5. DEL-01-2012-4 : Parc économique de Longchamp à Cerizay : vente de terrain à la commune de Cerizay

Dans le cadre de l'aménagement du Parc économique de Longchamp à Cerizay, il est proposé de procéder à la vente des terrains suivants:

Parc économique de Longchamp – Cerizay	
Désignation du bien	Contenance en m ²
062/0/BE/0298	6
062/0/BE/0303	63
062/0/BE/0293	96
062/0/BE/0295	70
062/0/BE/0296	169
Total	404

Acquéreur : Commune de Cerizay (siège social : Hôtel de Ville – Place Jean MONNET 79140 Cerizay – SIREN n°217 900 620).

Ces biens seront cédés pour un prix de vente global de 404,00 € (soit 1€ /m²), les frais d'actes étant à la charge de l'acquéreur.

*Vu l'avis favorable du bureau en date du 12 janvier 2012,
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,*
ACCEPTE cette proposition

AUTORISE le Président, ou toute autre personne habilitée à le représenter, à signer l'acte correspondant ou tout autre document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

6. DEL-01-2012-5 : Espace économique de La Gouinière à La Ronde : achat de terrain à Monsieur et Madame BAILLY

Dans le cadre de l'aménagement de l'espace économique de La Gouinière à La Ronde, commune associée de La Forêt sur Sèvre, il est proposé de procéder à l'acquisition du terrain suivant :

Localisation : Saint Marsault – commune associée de La Forêt sur Sèvre	
Désignation du bien	Surface concernée en m ²
123/272/AM/73p	4 026

Vendeurs : Monsieur et Madame BAILLY Joël, domiciliés La Maison Neuve 79380 MONTIGNY

Ce bien sera acquis pour un prix d'achat global de 9 108,42 € (soit 8 052,00 € d'achat de terrain auquel s'ajoute 1 056,42 € d'indemnité à l'exploitant versée par le vendeur), les frais d'actes étant à la charge de l'acquéreur.

Monsieur Thierry MAROLLEAU s'est abstenu de participer à la présente délibération.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ACCEPTE cette proposition

AUTORISE le Président, ou toute autre personne habilitée à le représenter, à signer l'acte correspondant ou tout autre document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

7. DEL-01-2012-6 : Expropriation à La Jarrie : autorisation de déconsigner la somme due à l'exploitant agricole

Dans le cadre du dossier d'expropriation à La Jarrie à Mauléon, Madame le Juge avait, par jugement du 21 mars 2011 (R.G. n°10/00009), fixé l'indemnité due à l'exploitant agricole, Monsieur IOUX Louis Marie, domicilié à la Petite Pelaine 79700 MAULEON à la somme de 9 780,43 €

Afin de pouvoir prendre possession des parcelles dans les meilleurs délais et considérant l'absence d'effet suspensif de l'appel formé contre un jugement en fixation d'indemnités dans le cadre d'une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique, il a donc été décidé de consigner cette somme par délibération n°9 en date du 24 mars 2011 en vertu des dispositions des articles L15-1 et L15-2 du code de l'expropriation (Récépissé de Consignation Caisse Dépôts et Consignation n°2518393191 du 7 avril 2011).

Dès lors, en dépit de l'appel interjeté par Monsieur IOUX le 13 juillet 2011, la communauté de communes a pu prendre possession des biens.

Par arrêt n°14 du 15 décembre 2011 (R.G. n°11/00006), la Cour d'Appel de Poitiers a rejeté la demande du requérant.

Il convient donc de déconsigner la somme indiquée ci-dessus afin qu'elle puisse être versée à Monsieur IOUX dès lors qu'il communiquera ses coordonnées bancaires aux services de la communauté de communes.

Vu l'avis favorable du bureau en date du 12 janvier 2012,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ACCEPTE cette proposition

AUTORISE le Président, ou toute autre personne habilitée à le représenter, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

8. DEL-01-2012-7 : Vente de bâtiment à La Forêt sur Sèvre à la SCI l'Ouchette : annulation de la délibération

Par délibération n°18 du 24 février 2011, le Conseil Communautaire avait décidé de vendre un bâtiment de 1 240 m² situé à La Forêt sur Sèvre sur la parcelle AO/525 d'une superficie de 1 707 m² à la SCI L'Ouchette dans le cadre du projet de développement de la SARL MTI Engineering implantée sur le Parc économique de l'Ouchette sur cette même commune.

Pour mémoire :

- Le prix était fixé à 180 000,00 € HT
- Il s'agit d'une partie de l'ex bâtiment cédé en crédit-bail à la SAS Avenir Couture.

Or la SARL MTI Engineering s'est orientée vers un autre ensemble immobilier sis à Cerizay (l'ex bâtiment CSV).

Il est proposé d'annuler en conséquence la délibération n°18 du 24 février 2011.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ACCEPTE cette proposition.

III – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

9. DEL-01-2012-8 : Aide à la création/reprise : création de l'entreprise Ouest Peinture Mobile à La Petite Boissière par Monsieur AUDEBAUD

Monsieur Julien AUDEBAUD a créé en novembre 2011, à la Petite Boissière, l'entreprise Ouest Peinture Mobile, entreprise de peinture sur véhicule. Son activité consiste à se déplacer chez les concessionnaires et les particuliers, pour réaliser une réparation partielle ou totale de l'élément à repeindre.

BESOINS (HT)		RESSOURCES (HT)	
Véhicule utilitaire	11 400 €	Apport personnel	2 000 €
Outillage industriel	3 000 €	Prêt bancaire	16 000 €
Trésorerie	6 600 €	Prêt trésorerie	3 000 €
TOTAL BESOINS	21 000 €	TOTAL RECETTES	21 000 €

Une Bourse Régionale Désir d'Entreprendre de 1 500,00 € lui a été accordée.

Monsieur AUDEBAUD sollicite l'aide à la création/reprise de Delta Sèvre Argent. Une subvention de 1 500,00 € pourrait être accordée à l'entreprise Ouest Peinture Mobile, située à la Petite Boissière.

Bien que le plan de financement soit équilibré, cette aide pourra contribuer à renforcer la trésorerie, pallier des dépenses imprévues ou payer les frais de publicité de départ.

Vu l'avis favorable du bureau en date du 12 janvier 2012,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ACCEPTE cette proposition

AUTORISE le Président, ou toute autre personne habilitée à le représenter, à signer la convention correspondante ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

10. DEL-01-2012-9 : Aide à l'immobilier : aide au projet de développement de l'entreprise "Toiles et Voiles" à Rorthais via la SCI SEQUOIA

L'entreprise SARL Toiles et Voiles à Bressuire, gérée par Madame TREMBLAIS Evelyne, souhaite acquérir un bâtiment sur la commune de Rorthais. En effet, l'entreprise créée en janvier 2008, connaît un développement constant et souhaite accroître

son activité.

Ce nouveau bâtiment permettra de récupérer la partie découpe actuellement en sous-traitance, de lisser la production sur l'année entière (avec des produits de décoration d'octobre à mai), et de développer la vente auprès des particuliers.

Ce projet d'achat, estimé à 219 350,00€ HT sera porté par la SCI Sequoia (75% Mme TREMBLAIS et 25% M. TREMBLAIS) et financé par un prêt bancaire de 199 000, € ainsi qu'un apport personnel de 20 350, 00 €.

A ce jour l'entreprise compte 1 personne CDI à temps partiel. Ce projet devrait générer la création de 3 CDI temps plein dans les prochaines années.

Pour information, des travaux d'aménagement et d'achat de matériel d'environ 46 000,00€ HT seront réalisés pour adapter le bâtiment à l'activité de l'entreprise. Ces travaux seront supportés par l'entreprise SARL Toiles et Voiles (et non par la SCI) et font l'objet d'une demande de subvention CORDEE TPE et FEADER.

Compte tenu de l'investissement immobilier et de l'engagement de la SARL Toiles et Voiles à créer 3 CDI équivalent temps plein, ce projet pourrait être aidé à hauteur de 7 % du montant de l'investissement HT, soit une subvention de 15 354,50 € versée à la SCI SEQUOIA.

*Vu l'avis favorable du bureau en date du 12 janvier 2012,
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,*

ACCEPTE cette proposition

AUTORISE le Président, ou toute autre personne habilitée à le représenter, à signer la convention correspondante ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

IV – COMPTABILITE – FINANCES

11. DEL-01-2012-10 : Budget DSA Economique : décision modificative n°1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Article	Chapitre	Libellé	Montant proposé
673	67	Titres annulés	21 525,00 €
		TOTAL	21 525,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Article	Chapitre	Libellé	Montant proposé
773	77	Mandats annulés	21 525,00 €
		TOTAL	21 525,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOpte cette décision modificative.

V – INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 18h18.